



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2024/2025



Nom du tournoi :	15ème édition nationale « ECOBAD » des lumières 2025
N° de dossier Poona :	2400407
Club ou comité organisateur du tournoi :	Badminton Club de Lyon
Lieu de la compétition :	Gymnase Ferber, 19 rue du Bourbonnais 69009 Lyon

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si catégorie jeunes, seront autorisés à participer :

Le niveau géographique de la compétition est :	National				
2) La compétition se déroule du :	29/03	2025	au	30/03	2025

3) Dans :	1	salle(s) et sur	7	terrains
Salle 1 =		terrains		
Salle 2 =		terrains		
Salle 3 =		terrains		
Salle 4 =		terrains		

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : Monsieur Julien LAMERCERIE

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est : Monsieur Matthieu BEURAUD

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de N2 à NC

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH oui	DD oui	Mx oui
--------	--------	--------	--------	--------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

Doubles dames & hommes le samedi 29 mars 2025 et Double mixtes le dimanche 30 mars 2025

9) Chaque joueur peut participer à maximum : deux discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poules puis élimination directe

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera individuellement ou par club ou par comité

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 11/03 2025

Le nombre maximum de joueurs sera de 220 pour l'ensemble de la compétition

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date de paiement

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail : contact@bacly.fr

lien BadNet :	https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=24697
---------------	---

adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié	à la date du tirage au sort
-----------------------------------	-----------------------------

16) Les droits d'engagement sont de :

1 tableau	21 €	2 tableaux	23 €	3 tableaux	
-----------	------	------------	------	------------	--

Par équipes

17) Le paiement se fera	individuellement ou par club ou par comité
-------------------------	--

18) Le paiement est à effectuer	en ligne sur Bad Net avec le lien ci-dessous
---------------------------------	--

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=24697>

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	13/03	2025
---	-------	------

La confection des tableaux sera effectuée le :

13/03	2025
-------	------

La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH
--	---------

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription.**

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à sophie.bluy@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Selon l'ordre de la liste d'attente par séries

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera	Babolat 1
---------------------------------------	-----------

Le volant de référence plastique sera	Yonex Mavis 500
---------------------------------------	-----------------

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage et par officiels

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

cinq minutes

 de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs	ne seront pas imprimées et le score des matchs sera rentré de la façon suivante :	
3 tablettes à disposition au sein du gymnase		
31) Pour tout volant touchant une structure fixe	Toujours faute	
Pour tout volant touchant une structure amovible	Toujours faute	
2 lets au service		

- 32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.
- 33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.
- 34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.
- 35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

